

# **Évaluation périodique du programme de baccalauréat intégré en économie et politique (Faculté des sciences sociales)**

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action de la doyenne**

**Conseil universitaire du 21 octobre 2014**



## SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

### *Baccalauréat intégré en économie et politique*

Le programme de baccalauréat intégré en économie et politique (BIEP), créé en 2000 (CU-2000-183) et implanté en 2001, est rattaché à la Faculté des sciences sociales. L'enseignement est sous la responsabilité du Département d'économie et du Département de science politique. Le baccalauréat est composé de 90 crédits et il est d'une durée de 3 ans. Il s'agit de la première évaluation périodique de ce programme.

### PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

- La constitution du dossier d'autoévaluation, incluant les diverses consultations réalisées auprès des étudiants, des diplômés, des employeurs et des professeurs, a été complétée entre avril 2013 et décembre 2013.

#### Les experts externes :

- M. Michel Normandin, professeur, HEC Montréal
- M. Robert A. Young, professeur, University of Western Ontario, Department of Political Science
- Le dossier d'autoévaluation a été transmis pour examen aux évaluateurs externes le 17 décembre 2013.
- Les experts externes sont venus à l'Université Laval les 3 et 4 février 2014 et ont présenté conjointement leur rapport d'évaluation le 4 février 2014. Les responsables concernés ont été invités à faire part de leurs réactions en ce qui concerne ce rapport.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis en mai 2014 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté des sciences sociales de l'époque.
- La doyenne de la Faculté des sciences sociales a transmis son plan d'action au vice-recteur aux études et aux activités internationales en octobre 2014.
- Le rapport d'évaluation et le plan d'action de la doyenne ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 21 octobre 2014.

**PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE**

**ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE BACCALURÉAT INTÉGRÉ EN  
ÉCONOMIE ET POLITIQUE**

**PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE DE LA FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES**

**9 OCTOBRE 2014**

## INTRODUCTION

Le programme de baccalauréat intégré en économie et politique (BIEP) a été créé par une résolution du Conseil universitaire (CU) en décembre 2000 (CU-2000-183) et implanté à l'automne 2001. La création de ce programme s'inscrivait dans le cadre de la reconfiguration des programmes de baccalauréat qui a aboli les majeures et les mineures (CU-99-5) au profit de certificats de 30 crédits. Ce nouveau programme avait pour objectif de permettre l'acquisition des connaissances et des techniques d'analyse propres aux deux disciplines concernées. Selon le document déposé lors de la création du programme, un diplômé de ce programme devrait être en mesure d'effectuer des tâches d'analyste, de spécialiste en administration publique et privée, en développement économique, en relations publiques, et autres champs connexes.

Le BIEP offre à l'étudiant une perspective globale de l'économie et de la politique tout en permettant l'acquisition de connaissances sur le plan des techniques d'analyse des comportements économiques et politiques et des mécanismes politiques et administratifs propres à certains pays. Le caractère pluridisciplinaire du programme offre la possibilité de considérer à la fois les aspects économiques des politiques ou programmes ainsi que la gestion et l'administration de tels programmes ou politiques au sein du gouvernement ou des entreprises. Les deux baccalauréats spécialisés en économie et en science politique ont tendance à favoriser seulement une de ces deux approches.

Ce programme bénéficie de l'expertise des membres du Département d'économie et du Département de science politique de la Faculté des sciences sociales (FSS), soit environ 50 professeurs et plusieurs chargés de cours. Depuis son implantation en 2001, il s'agit de la première évaluation de ce programme dans le cadre de l'exercice périodique d'évaluation des programmes à l'Université Laval. Il y a cependant eu plusieurs modifications mineures au programme au fil du temps afin d'améliorer la formation offerte aux étudiants.

### Forces du programme

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) a identifié les forces suivantes :

- Le nombre de professeurs et la diversité de leurs expertises;
- La compétence et la disponibilité des enseignants;
- L'aspect pluridisciplinaire de la formation;
- La sensibilisation des étudiants aux enjeux liés au développement durable;

- La possibilité pour les étudiants de poursuivre dans l'un ou l'autre des quatre programmes de maîtrise suivants : science politique, affaires publiques, études internationales et économique;
- L'attrait du programme auprès des étudiants étrangers;
- Les ressources matérielles, informatiques et documentaires.

#### Points à améliorer ayant fait l'objet d'une recommandation

Selon l'analyse du CIEP, les principaux points à améliorer concernent les éléments suivants :

- La préparation à l'insertion au marché du travail;
- Les exigences d'admission;
- Le recrutement;
- L'offre de cours obligatoires et à option ainsi que la séquence de certains cours;
- L'intégration de l'économie et de la politique;
- Le taux de diplomation;
- La fréquence des rencontres du comité de programme.

### **LES RECOMMANDATIONS ET LES ACTIONS PROPOSÉES**

Cette section consiste à présenter les actions qui seront entreprises afin de répondre aux recommandations du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) en ce qui a trait à la pertinence et la qualité du programme de baccalauréat intégré en économie et politique.

#### **Recommandation 1 :**

***Que les étudiants soient mieux préparés à l'insertion au marché du travail et davantage informés sur les milieux de travail qui pourraient les accueillir.***

Afin d'avoir un aperçu des emplois occupés par les diplômés du BIEP, un sondage a été effectué parmi les diplômés récents du BIEP (5 ans). Des personnes inscrites à l'Association des diplômés de l'Université Laval (ADUL), 27 répondants ont identifié leur emploi/employeur. De ces personnes, 17 travaillent dans la fonction publique ou parapublique tant au niveau fédéral, provincial que régional. Les 10 autres occupent un poste dans le secteur privé ou travaillent pour une université. Les titres d'emploi rapportés sont principalement : conseiller politique ou économique (7), agent de recherche ou adjoint administratif (8), économiste (3), autre (9).

De plus, l'analyse des résultats de la Relance 2011 effectuée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) révèle des statistiques très satisfaisantes pour le BIEP. L'enquête du MELS s'adresse aux personnes ayant obtenu leur diplôme 20 mois auparavant. Pour les personnes touchées par cette enquête, le taux de chômage au BIEP et en économique était nul. Il était de 9,1 % en science politique pour cette année, mais avec un taux d'inactivité nul. Ces chiffres indiquent que le BIEP performe aussi bien sur le marché de l'emploi que les programmes comparables en sciences humaines de l'Université Laval. Cependant, cette information n'est sans doute pas suffisamment connue par les étudiants du programme et la recommandation du CIEP nous amène à proposer les actions suivantes :

### **Actions**

- 1.1 Le stage GPL-2500, sous la responsabilité du Département de science politique, n'attire pas les étudiants avec seulement une inscription entre l'été 2012 et l'été 2014 (7 sessions), car les étudiants doivent trouver le stage eux-mêmes. De plus, comme il est de 6 crédits, les exigences d'heures en stage sont élevées. Il sera donc remplacé par POL-2508 Stage I à l'Assemblée nationale du Québec et POL-2509 Stage II à l'Assemblée nationale du Québec. De plus, les étudiants continueront d'avoir accès au stage ECN-2500 (3 crédits), déjà présent au programme, (pour des postes reliés à la science économique à l'extérieur de la fonction publique) et au stage GPL-3611 Stage dans la fonction publique (3 crédits).*
- 1.2 Une section du programme sera réservée spécifiquement à la formation pratique (0 à 6 crédits) afin de mieux mettre en évidence ces possibilités de stages.*
- 1.3 Les responsables du cours GPL-3002 Séminaire d'intégration devront continuer d'inviter un/une représentant/e du Service de placement de l'Université Laval (SPLA) à faire une présentation sur la recherche d'emploi dans le cours portant particulièrement sur les emplois reliés au BIEP. Lorsque le nouveau cours d'intégration de première année (voir Action 5.1) sera à l'horaire, une première visite préparatoire du SPLA dans ce cours serait appropriée.*

### **Recommandation 2 :**

***Que l'on harmonise les exigences d'admission du BIEP à celles des programmes de baccalauréat en science politique et de baccalauréat en économique.***

Les critères d'admission du baccalauréat en science politique (cote R minimale de 22) et du baccalauréat en économique (cote R de 22 et exigence du cours de calcul différentiel au cégep) sont supérieurs à ceux du BIEP. Cette situation ne favorise pas le succès des étudiants du BIEP puisque la grande majorité de leurs cours sont en commun avec les étudiants/es de l'un ou l'autre de ces deux programmes. Afin d'égaliser les chances de réussite des étudiants/es du BIEP, il a été proposé que :

## **Actions**

- 2.1 Ajout aux conditions d'admission d'une cote R minimale de 22 et d'une scolarité préparatoire de 12 crédits pour ceux/celles ayant une cote inférieure (et obligation de maintenir une moyenne minimale de 2/4,3). Parmi ces crédits de scolarité préparatoire, jusqu'à 6 crédits peuvent être contributives au programme. Résolution adoptée au Conseil facultaire du 20 janvier 2014 et au Conseil universitaire du 10 juin 2014. Cette mesure sera effective lors des admissions pour l'automne 2015.
- 2.2 Une analyse des conditions d'admission des étudiants étrangers sera aussi effectuée afin de les harmoniser avec la nouvelle cote R des étudiants des collèges québécois. Ces derniers sont au nombre de 9 par an en moyenne entre 2009-2010 et 2013-2014.

## **Recommandation 3 :**

***Que l'on poursuive les efforts de promotion du programme en vue d'accroître le recrutement.***

Mentionnons d'abord que le seul autre programme semblable au Québec est celui offert par l'Université de Montréal. Le tableau ci-après présente les inscriptions totales aux deux programmes depuis 2002. Les deux programmes ont connu une certaine croissance, jusqu'en 2009 pour le programme montréalais et jusqu'en 2007 pour le BIEP, et une baisse par la suite. La baisse des effectifs étudiants au cours des dernières années au BIEP de l'Université Laval a été plus importante, mais les chiffres pour les sessions d'automne 2012, 2013, et 2014 qui sont respectivement de **122**, **134** et **122** (obtenus du Bureau du registraire de l'Université Laval, lecture le 17 septembre 2014) révèlent une certaine stabilité des inscriptions.

### **Total des personnes inscrites (nouvelles et anciennes) à un programme de baccalauréat en économie et politique (lecture à la session d'automne)**

|                               | 2002       | 2003       | 2004       | 2005       | 2006       | 2007       | 2008       | 2009       | 2010       | 2011       |
|-------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| <b>Université de Montréal</b> | <b>168</b> | <b>186</b> | <b>175</b> | <b>185</b> | <b>182</b> | <b>199</b> | <b>237</b> | <b>246</b> | <b>233</b> | <b>222</b> |
| Anciennes                     | 106        | 124        | 116        | 114        | 105        | 120        | 143        | 165        | 152        | 152        |
| Nouvelles                     | 62         | 62         | 59         | 71         | 77         | 79         | 94         | 81         | 81         | 70         |
| <b>Université Laval</b>       | <b>101</b> | <b>147</b> | <b>139</b> | <b>150</b> | <b>156</b> | <b>154</b> | <b>132</b> | <b>125</b> | <b>122</b> | <b>118</b> |
| Anciennes                     | 31         | 80         | 94         | 88         | 99         | 96         | 87         | 69         | 70         | 72         |
| Nouvelles                     | 70         | 67         | 45         | 62         | 57         | 58         | 45         | 56         | 52         | 46         |

Source : MELS, Gestion des données sur l'effectif universitaire (GDEU), lecture à l'hiver 2013

Malgré ces données récentes plus encourageantes, il est important de maintenir les efforts de recrutement. En plus de la poursuite des rencontres avec les orienteurs des collèges de la province afin de mieux les informer sur la structure du programme et les emplois accessibles

pour les finissants, de la poursuite de la participation aux Journées d'accueil de l'Université pour présenter le programme aux étudiants/tes des collèges, et de la poursuite des visites effectuées par des étudiants ambassadeurs dans les collèges afin de promouvoir le BIEP, les actions suivantes s'ajoutent à cette liste :

#### **Actions**

- 3.1 *Le Département d'économie ajoute un lien sur son site internet, dans la section des études de premier cycle, vers les bourses d'admission de l'Université Laval pour les étudiants des collèges satisfaisants à certains critères d'excellence.*
- 3.2 *Étant donné l'intérêt que représentent les profils d'études pour les étudiants, le comité de programme se penchera à l'automne 2014 sur l'opportunité d'introduire un ou des profils supplémentaires au programme. Le profil en développement durable et le profil distinction seront considérés.*

#### **Recommandation 4 :**

***Que l'on revioie l'offre de cours obligatoires et à option, de même que la séquence de certains cours du programme à la lumière des suggestions des experts externes.***

Aucune révision majeure de la liste des cours obligatoires et à option n'a été faite depuis l'implantation du programme en 2001, mais plusieurs cours ont été ajoutés à la pièce au fil du temps. Le regroupement des cours à option sous différents thèmes n'a pas été révisé depuis la création du programme non plus. Cette situation a fait en sorte que le programme manque de cohésion. De plus, plusieurs cours présents dans le descriptif du programme n'ont pas été offerts depuis quelques années déjà, tandis que de nouveaux cours pertinents n'ont toujours pas été intégrés au BIEP. Cette révision de la liste des cours doit s'effectuer en gardant en tête le désir manifesté par les étudiants et les experts externes d'une plus grande intégration de l'économie et de la politique, d'un besoin de raffermir les connaissances fondamentales dans les deux disciplines de base du programme (particulièrement en économie) et du besoin de faciliter le passage vers la maîtrise en économie pour ceux qui désirent suivre cette option.

Dorénavant, les cours de *connaissances fondamentales* en science économique et en science politique indiqueront les cours importants pour les programmes de maîtrise auxquels le BIEP donne accès, et les *cours thématiques* mettront davantage l'accent sur les politiques publiques et l'économie/la politique internationale. Aussi, l'ajout de certains cours à la liste des cours hors programme sera en mesure de faciliter le passage vers la maîtrise en études internationales et d'offrir une meilleure sélection en fonction des besoins des étudiants (p.ex. accès à des stages



ou formations complémentaires aux deux disciplines de base). Les actions suivantes sont donc proposées :

#### **Actions**

- 4.1 *Obligation de suivre le cours de mathématiques GPL-1003 à la première année afin d'acquérir rapidement les outils mathématiques requis pour certains cours d'économique. Il sera aussi clairement indiqué dans le descriptif du programme que les étudiants ayant suivi le cours de calcul différentiel 103 au collégial, devraient suivre le cours MQT-1900 au lieu de GPL-1003.*
- 4.2 *Ajout d'un cours obligatoire de niveau intermédiaire en microéconomie, soit ECN-2000 Théorie des prix 1. Cette mesure vise à aider l'acquisition d'outils plus spécifiques propres à l'analyse économique.*
- 4.3 *Deux cours jugés moins essentiels au BIEP seront déplacés dans la liste des cours à option. Il s'agit de : ECN-1040 Mesure des grandeurs économiques et ECN-1030 Institutions et marchés financiers. Ces cours seront remplacés par ECN-2000 Théorie des prix I et par un nouveau cours d'intégration (sigle GPL-1009, voir le point 5.1) de première année. Ces deux cours seront sous la responsabilité du Département d'économique.*
- 4.4 *Revoir les cours à option ECN et POL afin de mieux cibler les compétences acquises au BIEP et mieux distinguer ce programme de baccalauréat intégré en affaire publique et relations internationales (BIAPRI), du baccalauréat en science politique et du baccalauréat en économie, tout en priorisant l'économie politique et les politiques publiques dans la sélection. Plusieurs actions ont déjà été prises à cet égard. À la réunion du comité de programme de février 2014, il a été proposé de retirer 11 cours du programme (moins pertinents pour le programme ou non offerts depuis au moins 4 ans) et 5 cours ont été ajoutés (jugés pertinents pour le programme). La liste complète des modifications de cours à option est reproduite à l'Annexe A.*
- 4.5 *Les cours à option seront regroupés sous des appellations différentes afin de mieux identifier leur rôle dans le programme. Les sous-sections Histoire et Institutions, Politique publique, Relations internationales, Formation pratique, Méthodes et analyses et Autres cours, présentes pour les 15 à 27 crédits de cours en science économique et/ou en science politique seront remplacées par :  
Pour les 15 à 27 crédits en science économique : Connaissances fondamentales en science économique, cours thématiques en politiques publiques, cours thématiques en économie internationale et autres cours thématiques en science économique.  
Pour les 15 à 27 crédits en science politique : Connaissances fondamentales en science politique, cours thématiques en politiques publiques, cours thématiques en politique internationale et autres cours thématiques en science politique.*
- 4.6 *La liste des cours hors programme, très limitée et désuète, sera bonifiée pour permettre un meilleur choix de cours. À la réunion du comité de programme du BIEP de mars 2014, 2 cours ont été retirés et 11 cours ont été ajoutés à cette liste afin de mieux répondre aux besoins des étudiants pour l'accès à certaines maîtrises ou stages, ou parce qu'ils sont complémentaires à la formation offerte au BIEP. On retrouve la liste complète de ces changements à l'Annexe B.*

### **Recommandation 5:**

***Que l'on s'assure qu'il y ait une plus grande intégration de l'économie et de la politique dans la formation, notamment par la mise en place de cours d'intégration dès la première année et par l'offre accrue de stages.***

Lors du sondage en ligne effectué auprès des étudiants du programme (33 questionnaires retournés), ceux-ci ont indiqué qu'ils étaient globalement satisfaits de la formation en politique (91 %) et en économique (72 %). Concernant la structure du programme, plusieurs (13) ont mentionné qu'il devrait y avoir plus de liens entre l'économie et la politique. Selon eux, l'intégration entre les deux disciplines se fait principalement par 3 cours du programme, ce qui est perçu comme étant insuffisant. Ce nombre devrait être plus élevé selon certains. Ce point rejoint celui fait par les diplômés et les professeurs concernant un certain manque d'harmonisation entre les cours des deux disciplines. Les experts externes ont aussi spécifiquement recommandé la création d'un cours de première année visant l'intégration des deux disciplines de base du programme. Afin de satisfaire à cette exigence, les actions suivantes sont proposées :

#### ***Actions***

- 5.1 Création d'un nouveau cours obligatoire avec sigle GPL-1009 (pluridisciplinaire) offert à la première session d'automne du programme. Ce cours introduira la notion de bidisciplinarité tôt dans le programme et aidera au développement de la méthodologie appropriée à ce domaine d'étude. Les liens avec le marché du travail et les études supérieures y seront aussi présentés. Ce cours, sous la responsabilité du Département d'économique, a été créé à l'été 2014 pour être offert la première fois à l'automne 2015.*
- 5.2 Les cours à option thématiques du programme seront regroupés différemment afin de mieux identifier les sujets pertinents pour le BIEP : les politiques publiques ainsi que l'économie et la politique internationale (voir action 4.5).*
- 5.3 Deux nouveaux stages seront accessibles à l'Assemblée nationale et une section « formation pratique » mettra en évidence tous les stages auxquels les étudiants du BIEP auront accès (voir actions 1.1 et 1.2).*
- 5.4 Intensification des efforts, conjointement avec le SPLA, afin d'augmenter l'offre de stages dans la fonction publique québécoise. Un appel sera lancé par la Faculté des sciences sociales aux chargés de cours et professeurs ayant des contacts dans la fonction publique afin de bonifier l'offre de stages.*

### **Recommandation 6:**

***Que l'on examine les causes d'abandon du programme et que l'on mette en place des mesures visant à améliorer le taux de diplomation.***

Le tableau suivant présente les taux de diplomation et de persévérance des cohortes d'étudiants/es du BIEP entre 2004 et 2011 tel qu'observé à l'hiver 2013. Pour les trois premières années, les deux taux se situent autour de 37-38 % et il y a une baisse à 31-32 % en 2007. Par la suite, pour les années plus récentes, les taux de persévérance sont plus pertinents car ils regroupent les diplômés et les étudiants inscrits au programme. La moyenne pour l'ensemble de la période est de 32,5 %. Ce taux est inférieur à celui des baccalauréats des deux disciplines connexes, économique et science politique (entre 45 % et 50 %). Les points suivants suggèrent des causes probables pour ce phénomène.

À chaque année, de nombreux changements de programme sont observés au BIEP. Entre 2004 et 2011, 392 départs ont été observés. Environ 25 % de ces étudiants ont quitté le BIEP pour s'inscrire au baccalauréat en économique ou au baccalauréat en science politique. Ce genre de changements semble inévitable pour un programme comme le BIEP qui combine ces deux disciplines. Le BIEP accueille aussi certains étudiants de ces programmes, mais en plus petit nombre. Il y a donc une perte nette au programme. Plusieurs étudiants quittent aussi pour d'autres programmes à l'Université Laval (baccalauréat intégré en affaire publique et relations internationales, baccalauréat en administration des affaires, baccalauréat en relations industrielles, etc.).

**Nombre de personnes diplômées, encore inscrites et ayant abandonné le programme baccalauréat intégré en économie et politique**

| Année de la première inscription au programme                     | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Taille de la cohorte  | 73   | 82   | 78   | 78   | 62   | 72   | 71   | 67   |
| Diplômées   | 27   | 31   | 29   | 24   | 12   | 8    | -    | 1    |
| Encore inscrites  | 0    | 0    | 1    | 1    | 2    | 10   | 22   | 23   |
| Ayant abandonné le programme                                      | 46   | 51   | 48   | 53   | 48   | 54   | 49   | 43   |
| Taux de diplomation   | 37 % | 38 % | 37 % | 31 % | 19 % | 11 % | -    | 1 %  |
| Taux de persévérance (personnes inscrites et personnes diplômées) | 37 % | 38 % | 38 % | 32 % | 23 % | 25 % | 31 % | 36 % |

Source : Bureau du registraire, situation observée à la session d'hiver 2013. Voici comment peuvent se lire les données : sur un total de 73 qui se sont inscrites au programme en 2004, 27 ont obtenu leur diplôme et 46 ont abandonné le programme (lecture à l'hiver 2013).

Malheureusement, la catégorie la plus importante de départs est celle identifiée sous l'appellation « pas de programme suivant » au Bureau du registraire. Sur les 392 départs enregistrés entre 2004 et 2011, 120 font partie de cette catégorie, soit environ 30 %. Ces étudiants/es peuvent être partis pour poursuivre des études dans une autre institution ou ont quitté les études complètement. Par ailleurs, notons aussi que depuis 2011, le baccalauréat en économique et, depuis 2009, le baccalauréat en science politique exige une cote R minimale de

22 pour l'admission. À titre indicatif, la cote R médiane des étudiants admis au BIEP en 2012 était de 23,65 comparativement à 25,02 en économique et 25,63 en science politique. Considérant tous ces facteurs qui peuvent expliquer les causes d'abandon d'une trop grande proportion d'étudiants inscrits au BIEP, les actions suivantes sont proposées, afin d'améliorer le taux de diplomation :

### **Actions**

6.1 *Plusieurs des actions mentionnées précédemment devaient contribuer à améliorer le taux de diplomation :*

6.1.1 *La création d'un cours d'intégration pour la première année du programme (recommandation des experts externes, voir action 5.1).*

6.1.2 *L'harmonisation des exigences d'admission avec les baccalauréats en économique et en science politique (sauf pour un cours de mathématiques en économique) avec une cote minimale de rendement collégial de 22 (voir action 2.1).*

6.1.3 *L'obligation de suivre le cours GPL-1003 Mathématiques pour sciences sociales dès la première année, avec un soutien accru pour le responsable et les étudiants. Une rencontre a eu lieu entre le responsable du cours et la directrice de programme en juin 2014. Lors de cette rencontre, il a été décidé de revoir le contenu du cours GPL-1003 afin de mieux répondre aux besoins des étudiants du BIEP. Le responsable du cours a aussi accepté de préparer une banque d'exercices pratiques pour le cours pendant l'été afin qu'ils soient disponibles à la session d'automne 2014 (voir action 4.1).*

6.1.4 *La révision de la liste des cours obligatoires et à option (voir actions 4.4 et 4.5).*

6.2 *À ces actions, il est utile d'ajouter une meilleure information sur la structure du programme et sur la séquence normale des cours. Il est donc important de continuer à donner l'information sur le cheminement suggéré au moment de l'acceptation de l'offre d'admission et d'indiquer aux étudiants nouvellement admis quels cours mettre à l'horaire pour leur première session (cette action est faite depuis 2 ans). Pour que cette information soit à jour, il faudra aussi réviser le document « cheminement suggéré » en fonction de la nouvelle structure du programme et en mettre une copie sur le site Capsule de l'Université Laval.*

6.3 *Une rencontre d'information sur le programme BIEP sera tenue dans le cadre du nouveau cours GPL-1009 qui sera mis à l'horaire pour la première fois à l'automne 2015.*

6.4 *Une détection précoce des étudiants en difficulté (après une session au programme), et un échange de courriels ou une rencontre avec la direction de programme, pour permettre d'identifier les causes des difficultés et suggérer des changements appropriés. Ce travail s'effectue déjà pour les étudiants ayant une moyenne cumulative d'environ 2,2 ou moins. Il serait étendu à ceux ayant une moyenne entre 2,2 et 2,5 dès l'hiver 2015 (après la première session de la cohorte de l'automne 2014).*

### **Recommandation 7:**

***Que le comité de programme se réunisse au moins deux fois par année.***

Entre 2009 et 2012, il y a eu deux réunions du comité de programme du BIEP. Les étudiants ont mentionné lors des rencontres avec les experts externes qu'ils aimeraient que le comité de programme se réunisse plus souvent.

#### ***Actions***

*7.1 Le comité de programme s'est déjà réuni quatre fois en 2014 (janvier-février-mars-juin) et continuera de se réunir au moins deux fois par an tel que recommandé par les experts externes qui ont évalué le programme.*

**Tableau 1 - Actions, responsables et échéances**

| Action  | Responsable            | Échéance   |
|---|------------------------|--|
| 1.1 Remplacer <i>GPL-2500 Stages</i> par les stages <i>POL-2508 Stage I</i> à l'Assemblée nationale du Québec et <i>POL-2509 Stage II</i> à l'Assemblée nationale du Québec.  | Comité de programme    | Voté au CP en juin 2014<br>Effectif A-2015           |
| 1.2 Créer une section « Formation pratique » dans le programme BIEP comprenant entre 0 et 6 crédits à suivre.   | Comité de programme    | Voté au CP en juin 2014<br>Effectif A-2015           |
| 1.3 Promouvoir le Webfolio et la visite des représentants du SPLA dans les cours <i>GPL-1009 Séminaire en économie et politique</i> et <i>GPL-3002 Séminaire d'intégration</i> .  | Directeur de programme | Déjà fait pour GPL-3002 et A-2015 pour GPL-1009      |
| 2.1 Obligation d'obtenir une cote R minimale de 22 pour l'admission directe au programme. Pour ceux/celles ne satisfaisant pas cette condition, une scolarité préparatoire sera exigée et une moyenne de 2/4,3 devra être maintenue pour poursuivre au programme. | Conseil Universitaire  | Approuvé en juin 2014 par le CU<br>Effectif : A-2015 |
| 2.2 Harmoniser les critères d'admission des étudiants étrangers avec la cote R de 22.   | Direction de programme | À venir<br>Effectif : A-2015                         |
| 3.1 Ajout d'un lien sur le site du Département d'économique, dans la section « études de premier cycle » d'un lien vers les bourses d'admission de l'Université pour les étudiants satisfaisant certains critères d'excellence, et vers la bourse C.D. Howe.      | Direction de programme | Fait<br>Effectif : É-2014                            |
| 3.2 Ajout de profils (développement durable et/ou distinction)  | Comité de programme    | À venir<br>Effectif : A-2015                         |
| 4.1 Clarification du choix à faire entre les cours <i>GPL-1003</i> et <i>MQT-1900</i> pour les étudiants arrivant du cégep et du fait que ce cours ( <i>GL-1003</i> ou <i>MQT-1900</i> ) doit être suivi à la première année d'inscription.                       | Comité de programme    | Voté au CP en juin 2014<br>Effectif : A-2015         |
| 4.2 Déplacer le cours <i>ECN-2000 Théorie des prix 1</i> de la liste des cours à option vers la liste des cours obligatoires.   | Comité de programme    | Voté au CP en juin 2014<br>Effectif : A-2015         |
| 4.3 Déplacer les cours <i>ECN-1040 Mesure des grandeurs économiques</i> et <i>ECN-1030 Institutions et marchés financiers</i> de la liste des cours obligatoires vers la liste des cours à option (section « connaissances fondamentales »).                      | Comité de programme    | Voté au CP en juin 2014<br>Effectif : A-2015         |
| 4.4 Revoir les cours à option ECN et POL afin de mieux cibler les compétences acquises au BIEP et mieux distinguer ce programme du BIAPRI.  | Comité de programme    | Fait<br>Effectif A-2014                              |
| 4.5 Regrouper les cours à option ECN et POL sous des appellations différentes afin de mieux identifier leur rôle dans le programme.   | Comité de programme    | Voté au CP en juin 2014<br>Effectif : A-2015         |

|   |   |  |
|---|---|--|
| 4.6 Bonification de la liste des cours hors programme pour permettre un meilleur choix et répondre aux besoins des étudiants/es.                            | Comité de programme   | Voté au CP en mars 2014<br>Effectif : A-2015   |
| 5.1 Création d'un cours pluridisciplinaire de première année (GPL-1009). Ce cours sera obligatoire au programme.  | Direction du département d'économique (DE) et Comité de programme | Cours créé à l'été 2014 par DE.<br>Cours inséré au programme en juin 2014 par le CP<br>Effectif : A-2015 |
| 5.2 Regroupement des cours (Voir 4.5.).   | Comité de programme   | Effectif : A-2015  |
| 5.3 Accès accru aux stages (voir actions 1.1 et 1.2).   | Comité de programme   | Effectif : A-2015  |
| 5.4 Intensification des efforts pour obtenir plus de stages dans la fonction publique québécoise.   | Direction de programme  | A-2014   |
| 6.1 Actions visant à améliorer le taux de diplomation (voir actions 2.1, 4.1, 4.4, 4.5 et 5.1)  | Comité de programme   | Effectif : A-2015  |
| 6.2 Révision du document « cheminement suggéré » et dépôt sur le site Capsule des programmes.   | Direction de programme  | H-2015   |
| 6.3 Séance d'information destinée aux nouveaux étudiants dans le cadre du cours GPL-1009.   | Direction de programme  | A-2015   |
| 6.4 Détection précoce des étudiants pouvant éprouver des difficultés en étendant les communications à ceux ayant des moyennes cumulatives entre 2,2 et 2,5. | Direction de programme  | H-2015   |
| 7.1 Rencontres au moins deux fois par année du comité de programme.   | Direction de programme  | Fait H-2014  |

## **ANNEXE A**

### **Ajouts et retraits de cours à option en science politique**

#### **Cours POL retirés du programme parce que non offerts depuis 4 ans (au moins) :**

POL-2306 Relations internationales en Afrique  
POL-2308 Problèmes de relations internationales  
POL-2311 Systèmes politiques de l'Europe occidentale  
POL-2406 Municipalités et démocratie locale  
POL-2412 Mutations sociopolitiques et modernité occidentale  
POL-2502 Les idées politiques au Québec  
POL-2505 Introduction à la pensée écologiste  
POL-2900 Introduction à l'économie politique internationale

#### **Cours POL retirés du programme afin de mieux définir la spécificité du BIEP par rapport au BIAPRI :**

POL-2313 Relations internationales des États-Unis  
POL-2319 État et société en Asie orientale  
POL-2415 Culture et relations internationales

#### **Cours ajoutés au programme :**

POL-2215 Argent et politique  
POL-2316 Chine et Japon : Systèmes économiques comparés  
POL-2325 Régimes politiques, religions et laïcités dans le monde  
POL-2408 Nationalisme  
POL-2420 Analyse des choix et des comportements politiques



## **ANNEXE B**

### **Ajouts et retraits de cours hors programme**

#### **Cours retirés du programme parce que moins pertinents :**

HST-2457 Histoire économique du Québec (remplacé par HST-2450)

GPL-2500 Stage (remplacé par POL-2508 et POL-2509)

#### **Cours ajoutés pour donner l'accès à la maîtrise en affaires publiques, la maîtrise en études internationales ou les stages POL-2508 et POL-2509) :**

HST-2450 Le Québec aux XIXe et XX siècles

DRT-1002 Droit constitutionnel

DRT-1009 Droit international public

DRT-1712 Droit des administrations publiques

DRT-2154 Droit international pénal, humanitaire et des droits de la personne

#### **Cours ajoutés parce que complémentaires à la formation :**

CTB-1000 Comptabilité générale

GSF-1000 Finance

PHI-1002 Introduction à l'éthique

HST-1003 Introduction à l'histoire du Canada

ANT-2100 Anthropologie politique

SOC-2142 Sociologie économique